

COLENSON

IUFM de l'académie de Montpellier

Carine

Site de PERPIGNAN

Professeur agrégé stagiaire

Année 1999-2000

En économie-droit, 1^{ère} STT et BTS

Lycée Jean Lurçat à Perpignan

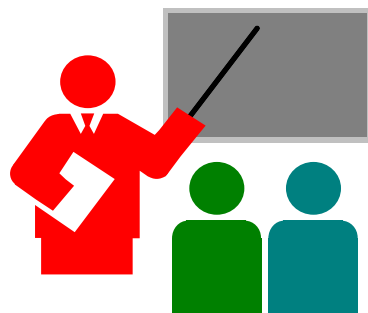
MEMOIRE PROFESSIONNEL

DE LA DECOUVERTE DU MONDE JURIDICO-ECONOMIQUE

VERS L'APPRENTISSAGE DE L'UNIVERS

PROFESSIONNEL :

QUELS MOYENS PEDAGOGIQUES ?



Assesseur : Mr Couturaud, Inspecteur Pédagogique Régional

**Directrice de mémoire : Mme Roelens, formatrice à l'IUFM de
Perpignan**

REMERCIEMENTS :

Je remercie l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'IUFM de Perpignan qui m'a soutenue et aidée tout au long de cette année.

Je tiens à témoigner, en particuliers, toute ma reconnaissance à Mme Eliane Roelens pour sa disponibilité et sa précieuse aide, indispensables à la réalisation de ce mémoire.

Enfin, je remercie également Mr Laurent Lagailardie pour avoir eut la gentillesse de prendre sur son temps pour intervenir dans ma classe, ainsi que Mr Pierre Clermont et Mr Gilbert Dutren pour m'avoir soutenue dans le suivi des diverses activités avec mes élèves.

RESUME

La particularité de l'enseignement en Economie-Gestion naît de la nécessité de créer un **lien permanent** entre le **monde juridico-économique** et **l'école**, afin d'accompagner des élèves, souvent démotivés par leur formation, vers leur **insertion professionnelle**, mais également leur **insertion sociale**.

Ce mémoire professionnel a donc pour objectif de mettre en évidence **diverses activités ou moyens pédagogiques** dont disposent les professeurs afin de développer cette **relation** de l'école avec le monde extérieur.

Nous démontrerons que **cette démarche** permet d'intégrer aux divers enseignements un **savoir**, un **savoir-faire** et un **savoir-être** tout **en valorisant** la filière économie et gestion.

SUMMARY

The characteristic of teaching economics and management arises from the **necessity** to create the **permanent connection** between the legal and economic world and schools.

This connection will allow the pupils, often lacking motivation in their training, to fit into the **professional world and society**.

This professional memo's objective is to point out various educational activities which are available to teachers in order to develop a **relationship** between schools and the outside world.

Mots clefs : activités pédagogiques, savoir, savoir-faire, savoir-être, valoriser, insertion professionnelle.

SOMMAIRE

Introduction générale	page 1
<u>PREMIERE PARTIE : De la découverte du monde économique et juridique...</u>	page 2
<u>Premier dossier :</u>	page 3
INTERVENTION D'UN PROFESSIONNEL DU SECTEUR TERTIAIRE : Revaloriser la filière par la découverte du monde professionnel	
<u>I. Une première ouverture sur le monde économique et professionnel</u>	page 3
1. Le public concerné	page 3
2. La problématique	page 4
<u>II. La préparation et l'intervention</u>	page 5
1. Les objectifs	page 5
2. La préparation	page 6
3. L'intervention	page 8
<u>III. Exploitation pédagogique et évaluation</u>	page 8
1. Les problèmes rencontrés	page 8
2. Les apports	page 9
3. Les améliorations envisagées	page 10
4. L'évaluation	page 10
Conclusion	page 11
<u>Second dossier :</u>	page 12
VISITE AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PERPIGNAN : Une première approche du monde juridique	
<u>I. Objectifs et intérêts pédagogiques</u>	page 13
1. Objectifs et présentation des activités	page 13
2. Exploitation pédagogique choisie	page 14
3. Déroulement des activités	page 15

<u>II. Continuité et évaluation</u>	page 16
1. Evaluation	page 16
2. Problèmes rencontrés	page 17
3. Bilan	page 17
Conclusion	page 18

SECONDE PARTIE : ...vers l'apprentissage de l'univers professionnel

page19

Premier dossier : page 20

PARTICIPATION AU CONCOURS DES ENTREPRISES CADETTES :

L'apprentissage de l'esprit d'entreprise

I. Déroulement et exploitation pédagogique page 21

 1. Le déroulement page 21

 2. L'exploitation pédagogique page 21

II. Bilan page 22

 1. Points négatifs page 22

 2. Points positifs page 24

Conclusion page 24

Second dossier : page 25

SUIVI DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES D'ELEVES DE CLASSE DE STS :

L'intégration concrète au monde professionnel

I. Présentation du travail effectué page 26

II. Analyse pédagogique page 26

Conclusion page 27

Conclusion générale page 28

INTRODUCTION GENERALE

L'enseignement en Economie-Gestion engendre la nécessité de créer un **lien permanent** entre le **monde juridico-économique** et **l'école**, afin d'accompagner des élèves, souvent démotivés par leur formation, vers leur **insertion professionnelle**, mais également leur **insertion sociale**. En effet, il semble difficile de concevoir dans ces matières, qui touchent notre actualité économique et juridique, un cours totalement théorique sans intégrer dans cet enseignement des **sources enrichissantes** du monde extérieur. L'Economie-gestion doit donc nécessairement passer, pour les élèves, par une certaine **découverte**, voir un **apprentissage**, du monde économique, juridique et professionnel.

Une question apparaît alors :

*Quelles sont donc les **moyens pédagogiques** dont disposent les professeurs afin de développer cette relation de l'école avec le monde extérieur, permettant d'intégrer à leurs divers enseignements **savoirs, savoirs-faire et savoirs-être**, tout en **revalorisant** la filière économie-gestion?*

Nous déclinons ce mémoire professionnel en *deux types de démarches pédagogiques progressives* dont disposent les professeurs afin d'intégrer dans leurs enseignements théoriques cette découverte du **monde économique et juridique**.

Nous analyserons donc, dans une première partie, les activités permettant *une découverte initiatique* de cet univers économique et juridique, puis dans un second temps, nous découlerons progressivement sur les activités exigeant une **implication plus active** des élèves permettant un *véritable apprentissage* de ce monde professionnel.



PREMIERE PARTIE :

De la découverte du monde économique et juridique...

L'enseignement en économie-gestion doit permettre aux élèves de faire le lien entre le monde extérieur et l'école, et découler progressivement vers leur **insertion sociale** et **professionnelle**.

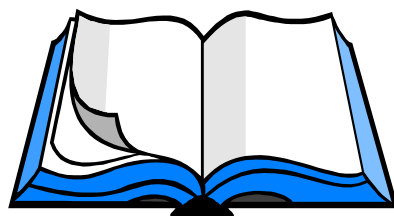
Cette démarche peut être réalisée avec plus d'aisance si elle est effectuée en **deux temps** : tout d'abord, une première approche permettant *la découverte « passive »* de cet univers **économique et juridique**, puis dans un **second temps**, *un apprentissage plus approfondi* du monde professionnel.

Dans cette première partie, nous nous consacrerons donc à analyser les **divers moyens pédagogiques** mis à la disposition des professeurs afin d'améliorer cette *découverte « initiatique »* du monde extérieur par des élèves de première STT, et de **revaloriser** l'enseignement de cette filière.

Les activités que nous avons pu réalisées tout au long de cette année se déclinent ainsi :

Première activité : Intervention d'un professionnel

Seconde activité : Visite au tribunal correctionnel de Perpignan



L'INTERVENTION D'UN PROFESSIONNEL DU SECTEUR

TERTIAIRE :

Revaloriser la filière par la découverte du monde professionnel

La concertation avec mes élèves, durant l'année, m'a permis de constater leur **besoin** d'informations en matière **d'orientation**, et des possibilités offertes en matière de professions propres au secteur tertiaire. Ces préoccupations m'ont paru essentielles, notamment avec l'essor des *Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)*, qui de nos jours occupent une place de plus en plus importante dans de nombreux secteurs d'activités.

Il m'a donc semblé intéressant d'organiser **l'intervention d'un professionnel**, Mr LAGAILLARDIE Laurent, afin qu'il puisse leur parler de son expérience et des diverses applications de ces Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

I. UNE PREMIERE OUVERTURE SUR LE MONDE ECONOMIQUE ET PROFESIONNEL

1. LE PUBLIC CONCERNÉ :

QUI SONT ILS ?

Première STT AAC Action Administrative et Commerciale

Lycée Jean Lurçat à Perpignan

32 élèves : 25 filles, 7 garçons

Age moyen : 17 ans

D'OU VIENNENT-ILS ?

Une large majorité de la classe a choisi l'option STT (17 élèves) en seconde. Cependant, l'âge moyen de la classe indique que leur parcours scolaire a été **difficile** : redoublement, réorientation après une seconde L ou ES décevante...

Comme la majorité des élèves de STT, ils connaissent des difficultés dans les matières générales et particulièrement en Français.

QUE VEULENT-ILS FAIRE ?

La plupart des élèves ont déterminé l'orientation de leur terminale sans véritablement savoir quels sont les contenus des enseignements, leurs apports, les futures études envisageables, ou encore **les débouchés professionnels** possibles.

En effet, après avoir ouvert le débat lors d'un TD au début de l'année, j'ai pu constaté que plus de la majorité d'entre eux ont opté pour une terminale ACC et souhaitent orienter leurs études vers un BTS, bien qu'ils n'aient aucune idée des différentes opportunités qui leur sont offertes par la suite (annexe 1).

2. LA PROBLÉMATIQUE :

Lors de l'étude du chapitre sur "*la production*", un débat spontané s'est ouvert à la suite du point « *l'évolution du marché du travail* »: les élèves ont posé de nombreuses questions sur les métiers du tertiaire et notamment sur **la transversalité de l'informatique** dans les divers secteurs économiques.

D'autre part, étant persuadés que le marché du travail ne peut leur offrir un avenir professionnel intéressant, j'ai voulu leur montrer l'ensemble des possibilités que leur apportent les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication aussi bien au sein des organisations, que dans la création de leur propre emploi avec, entre autres, l'essor du commerce sur le net.

LES ELEVES ET LA FILIERE :

Il semble essentiel de **revaloriser la filière STT** à leurs yeux, leur montrer les orientations possibles et les débouchés. Il s'agit de motiver les élèves afin de les impliquer dans leur formation.

D'autre part, il est important d'apporter aux élèves **la confiance nécessaire**, de leur prouver qu'ils ont des **capacités intéressantes** pour leurs employeurs futurs, mais également de mettre en avant **les ressources propres à la section** : le sens de la communication, la connaissance de l'entreprise, la maîtrise de savoirs-faire particuliers et concrets (l'outil informatique, par exemple).

LA SOLUTION ENVISAGÉE :

Il m'a semblé enrichissant de faire appel à un intervenant ayant *un profil similaire* aux élèves, c'est à dire un ancien élève de STT, dont l'expérience professionnelle dans le secteur tertiaire, et notamment dans les nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, leur permettrait de prendre conscience aussi bien de l'ensemble des métiers envisageables après un bac STT, que des formations supérieures possibles.

II. LA PRÉPARATION ET L'INTERVENTION

1. LES OBJECTIFS :

Cette intervention n'a pas pour objectif d'avoir une vision complète et précise de l'orientation post-baccalauréat et des métiers du tertiaire, elle vise uniquement à faire réaliser aux élèves l'importance de définir, dès maintenant, un **projet de formation**, et de les ouvrir sur les **opportunités futures** en matière d'emploi qu'offrent notamment les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

En effet, d'une part, la section STT est souvent **très dévalorisée** et ressentie comme telle aussi bien par les élèves que par une grande majorité des professeurs d'enseignement général. Il semble donc important de redonner **confiance** aux élèves et de mettre en évidence les diverses opportunités offertes, grâce à cet enseignement, pour leur projet professionnel.

D'autre part, l'ouverture du débat sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication apparaît également comme primordial aussi bien en matière d'emploi, avec son essor fulgurant au sein des organisations, mais également, qu'au niveau de sa connaissance, puisqu'elles représentent l'essentiel de l'enseignement optionnel en classe de seconde.

C'est pourquoi, cette intervention doit permettre de :

REVALORISER :

L'image donnée aux élèves de la section est celle de « *l'orientation par l'échec* ». C'est pour cette raison qu'il est essentiel de montrer aux élèves que la section peut amener à une **réussite professionnelle**, et qu'elle développe les qualités recherchées sur le marché du travail.

RÉALISER :

Faire prendre conscience aux élèves, dès aujourd'hui, de l'importance des choix en matière d'orientation, du rôle des stages en BTS et des expériences saisonnières pour leur curriculum vitae.

Il est aussi primordial qu'ils connaissent les opportunités offertes sur le marché du travail, et notamment, celles qui seront **porteuses d'emploi** à l'avenir.

MOTIVER :

Seule la motivation permet d'évoluer, de progresser d'un point de vue scolaire, mais aussi professionnel. La plupart des élèves de STT manquent de motivation car ils n'ont pas de vision de l'avenir, de projet professionnel.

Afin de les motiver, il est nécessaire d'avoir un témoignage positif sur un **parcours professionnel** d'un ancien élève de la section.

2. LA PRÉPARATION :

LA DÉMARCHE AUPRÈS DE L'INTERVENANT :

J'ai pris contact avec Mr LAGAILLARDIE, ancien élève de section STT, anciennement G3, ayant comme cursus un BTS Action Commerciale, puis 4 années en école supérieure de commerce à Montpellier.

Son expérience professionnelle se décline de la manière suivante : VRP pour Europe Epargne, Cadre Commercial chez Cofinoga, Ingénieur Technico-Commercial en système de process chez Arc Informatique, Responsable actuellement d'une formation en vente et maintenance de matériel informatique et électronique.

Mr LAGAILLARDIE a été immédiatement intéressé par l'objectif de cette intervention "*revaloriser les débouchés de la filière STT, notamment par l'ensemble des opportunités offertes par les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication*".

Après de nombreux entretiens téléphoniques (sa disponibilité étant limitée et ne correspondant pas forcément à mon emploi du temps avec les élèves), nous avons réussi à trouver une date et une heure qui nous convenaient : le vendredi 17 décembre 1999 de 13 H à 14 H (correspondant à une heure de cours en classe entière).

Les intervenants sont souvent d'accord pour s'investir auprès d'élèves, mais le problème de disponibilité reste un obstacle majeur en matière d'organisation.

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE :

La première tâche fut de demander une autorisation écrite au proviseur après lui avoir expliqué la finalité de cette intervention (annexe 2). L'administration est particulièrement ouverte à ce genre de projet, et j'ai ainsi rapidement obtenu une autorisation.

DÉMARCHE AUPRÈS DES ÉLÈVES :

Pendant une heure de TD, j'ai préparé les élèves à l'intervention. Nous avons parlé des **orientations possibles** qu'ils envisageaient aussi bien en terme de formation que de projet professionnel.

J'ai amené le débat sur les Nouvelles Technologies de l'Information et la Communication grâce à deux textes extraits d'Alternatives économiques (annexe 3) mettant en évidence **la transversalité et les possibilités en matière d'emploi**, mais aussi, de **création d'emploi** qu'offrent les NTIC, qui touchent une multitude de secteurs d'activités.

Enfin, après avoir récupéré l'ensemble de ces informations, et notamment les besoins de mes élèves, j'ai rencontré l'intervenant avant la date prévue afin d'envisager la direction à donner à son intervention.

3. L'INTERVENTION :

L'intervention a donc eu lieu comme prévu le vendredi 17 décembre de 13H à 14 H, et s'est déroulée en deux étapes :

Tout d'abord, Mr LAGAILLARDIE a commencé, après une présentation de sa carrière, par un tour de table afin de connaître les projets des élèves.

Puis, en s'appuyant sur son expérience professionnelle personnelle et des cas concrets, il a dirigé progressivement le débat vers l'idée d'un phénomène **d'interpénétration** actuelle des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication au sein des organisations, et notamment, du développement de **nouveaux métiers** en plein essor liés à ce domaine.

III. EXPLOITATION PEDAGOGIQUE ET EVALUATION

1. LES PROBLÈMES RENCONTRÉS :

LA DOTATION HORAIRE :

Elle a été suffisante mais certaines questions sont tout de même restées en suspens. Les élèves auraient souhaité des **précisions supplémentaires** en matière d'orientation : plus d'information sur les programmes, sur le contenu des différents BTS.

UN SEUL INTERVENANT :

Son intervention était limitée à son propre parcours post-baccalauréat et professionnel, et on aurait pu l'étoffer par d'autres expériences vécues par des intervenants de divers horizons.

Néanmoins, les objectifs semblent atteints puisque cette intervention a permis aux élèves de prendre plus conscience de la nécessité de définir dès maintenant **un projet de formation** par rapport à leurs envies, mais aussi par rapport aux opportunités futures en matière d'emploi, notamment avec les NTIC..

2. LES APPORTS :

Cette intervention a apporté un certain nombre de **points positifs** pour les élèves. En effet, ils se sont rendu compte que leurs **compétences techniques** peuvent intéresser des employeurs : les entreprises recherchent actuellement des commerciaux formés sur ces Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

La section a ainsi été **revalorisée** à leurs yeux au vu du parcours intéressant de l'intervenant, et des diverses formations qui leur sont ouvertes. Certains élèves ont pu confirmer un projet de formation qui leur tenait à cœur. D'autres ont commencé à se faire une idée des **possibilités de carrière**.

Ainsi, un certain nombre d'élèves, des filles notamment, ont été attirées par une carrière dans la banque ou dans les assurances par le biais d'un BTS en alternance. De la même manière, un élève a vu son projet confirmé : il envisage une carrière de commercial, le BTS Force de Vente correspond à la meilleure préparation pour ce type de métier, et allie des compétences commerciales, mais également des compétences dans les NTIC, puisque chaque représentant muni d'un ordinateur portable doit remonter les informations et les commandes à la direction générale.

Les élèves ont compris l'importance de leurs choix et de leur travail d'aujourd'hui pour leur future carrière, notamment, la nécessité de **maîtriser l'outil informatique** qui est présent sur de nombreux postes dans les entreprises.

Les objectifs ont donc été atteints puisque l'enseignement de la section STT a été **revalorisée** grâce aux nombreuses opportunités offertes à l'avenir notamment par les NTIC. Les élèves sont partis motivés notamment par **les diverses orientations possibles** que permettent cette filière, mais également, par **l'efficacité, la modernité et la non obsolescence** des matières enseignées dans cette section.

3. LES AMÉLIORATIONS ENVISAGÉES :

La dotation horaire doit être améliorée : une intervention de deux heures aurait été plus efficace.

Face aux réactions positives des élèves et à leurs demandes, je compte prolonger cette action en proposant à des collègues de BTS différents d'intervenir pour leur donner **plus d'informations** sur l'orientation et les contenus de chaque formation envisageable.

Enfin, une vision plus complète des "*métiers du tertiaire et de la transversalité des NTIC*" pourrait être présentée aux élèves sous la forme **d'une conférence** regroupant différents professionnels du tertiaire. Ce travail pourrait être confié à des lycéens chargés de prendre contact avec des associations d'anciens élèves ou encore en recherchant des professionnels ayant un profil identique : anciens élèves de section STT.

4. L'ÉVALUATION :

J'ai prévenu mes élèves que l'intervention de Mr LAGAILLARDIE pouvait être considérée comme une extension de mon cours, notamment du chapitre sur la « *Combinaison des Facteurs de Production* ».

J'ai donc conseillé aux élèves de prendre des notes (après un TD consacré à la prise de note rapide), en leur précisant qu'à l'issue de l'intervention, des questions seraient posées en devoir surveillé, me permettant par la même occasion de vérifier que cette technique était assimilée.

Lors d'un devoir surveillé en économie, j'ai donc intégré deux questions qui découlait de cette intervention : *Qu'est-ce que représente un CIM ?* (« *Computer Integrated Manufacturing* ») ; *Pourquoi les entreprises recourent de plus en plus à ce type de système ?*

La plupart des élèves ont su répondre à cette question, et j'ai pu donc vérifier que ce point important et difficile de l'intervention avait bien été assimilé.

CONCLUSION :

Cette première activité découle d'un constat : les élèves ont besoin d'être **revalorisés**, **motivés** et il est essentiel de les **impliquer**, dès la première, dans un **projet de formation**. Je pense que cette activité est à reconduire dans les prochaines années.

Toutefois, un projet plus global peut être envisagé, une conférence avec plusieurs intervenants. Chaque intervenant, ancien élève de STT de préférence, devra avoir une expérience professionnelle du tertiaire, voire être créateur d'entreprise avec un parcours différent. Ceci permettra de couvrir un champ le plus large possible.

Cette intervention m'a permis de découvrir qu'un certain nombre d'élèves (6 ou 7) a déjà réfléchi à un projet professionnel pour leur avenir, mais il est nécessaire de préciser que ce sont les élèves les plus impliqués dans la formation.

Il est donc primordial d'essayer de définir individuellement un projet professionnel pour chaque élève, car en général, ce sont les moins motivés et en position d'échec qui n'y ont pas réfléchi.

Le travail de revalorisation de la section STT et donc la **motivation** des élèves devrait se faire en amont. Il est impératif de mieux informer les élèves de troisième sur les **potentialités de la section**, afin **d'influencer positivement le recrutement** en STT. Nous pouvons penser pour finir que ce projet pourrait s'intégrer dans le cadre de l'épreuve pratique, en tant qu'activité de première en Communication.

VISITE AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PERPIGNAN : Une première approche du monde juridique

Le choix d'organiser une sortie au tribunal n'a pas été délibéré. En effet, au fil du déroulement des séances de droit avec mes élèves, de nombreuses interrogations de leur part, mais aussi quelques **difficultés de compréhension** ont fait émerger l'idée de réaliser cette visite. En effet, cet univers est pour une majeure partie des élèves **encore inconnu**, et subi de nombreux préjugés notamment issus des média (films ..etc...).

J'ai donc proposé ce projet et recueilli l'approbation à l'unanimité des élèves pour accomplir cette sortie.

Cette action menée avec les élèves avait l'ambition :

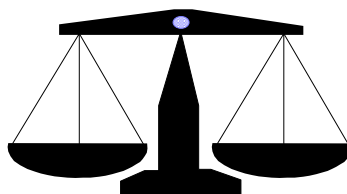
- ⇒ De découvrir le monde judiciaire ;*
- ⇒ De favoriser leur motivation ;*
- ⇒ De les responsabiliser ;*
- ⇒ De les faire travailler de façon méthodique.*

Ceci tout en approfondissant la partie du cours ciblée par ce thème.

LE CHOIX DU TRIBUNAL :

Au delà du mystère et de la solennité de la justice en général, c'est plus particulièrement **la justice pénale** qui attire les élèves et ce d'autant plus qu'elle trouve de solides relais dans **les média et le cinéma**.

J'ai donc organisé une visite au tribunal correctionnel de Perpignan qui a bien voulu nous recevoir la classe entière.



I. OBJECTIFS ET INTÉRÊTS PÉDAGOGIQUES :

1. OBJECTIFS ET PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

Assister à une audience au tribunal correctionnel avait avant tout pour but *d'illustrer* le cours de droit consacré à l'organisation judiciaire. Cette visite permet de préciser un certain nombre de notions et de positionner clairement *les acteurs du monde judiciaire*.

En effet, rien ne permet mieux aux élèves de matérialiser les aspects théoriques du référentiel que de se rendre sur le terrain. De plus, à l'issue de la visite, chaque fois que nous parlerons d'un procès, chacun pourra se remémorer ce qu'il a vu et donc mieux se situer face à un problème juridique.

De même, suite au travail réalisé sur ce thème, les élèves seront mieux sensibilisés aux différents niveaux de juridictions existants et aux rôles attribués à chacune des parties intervenant dans un procès. Accueillie avec enthousiasme par les lycéens, une telle démarche permet donc de favoriser la compréhension du cours sur l'organisation judiciaire.

Ainsi, tout en restant dans le contexte du programme, la sortie et son compte rendu sous forme de questionnaire permettent d'utiliser de nouveaux supports pédagogiques et *d'appréhender d'une autre manière* la découverte du monde juridique.

Cette démarche permet également *d'intéresser et de sensibiliser* certains élèves sur cet univers judiciaire avec une vision illustrant un cours théorique. En effet, sortir du cadre habituel génère toujours l'adhésion des étudiants les moins motivés.

Un de mes principaux objectifs est de leur permettre d'approfondir leurs connaissances actuelles et de développer *leur culture générale*.

Par le biais de cette démarche, je souhaite également mettre en évidence les différents débouchés envisageables pour les lycéens voulant poursuivre des études de droit. Je désire donc par l'intermédiaire de cette activité leur présenter *l'éventail des professions* liées à la justice afin qu'ils puissent se déterminer plus aisément sur leur avenir professionnel. Sachant qu'une mauvaise orientation peut décourager un élève et nuire à toute sa carrière future, je souhaite dès à présent leur fournir un minimum d'informations afin qu'ils ne s'engagent pas dans des branches qui leur sont totalement inconnues.

2. EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE CHOISIE :

LES TRAVAUX PREPARATOIRES :

Dans un premier temps, des informations ont été recueillies au bureau d'accueil du tribunal afin d'obtenir les renseignements nécessaires à la préparation de la visite.

Une fois les modalités et démarches à suivre obtenues, un courrier a été adressé à la greffière en chef du tribunal correctionnel de Perpignan.

Mis à part la demande de nous recevoir, le courrier mentionnait combien une telle visite était en accord avec le programme de la classe et pourrait leur être profitable. Rapidement, la date et l'heure de la sortie ont été fixées par courrier, puis par téléphone (annexe 4).

Parallèlement, une autorisation de sortie a dû être demandée au proviseur, afin d'être en règle avec l'administration (annexe5). De la même manière, les professeurs qui avaient cours pendant notre sortie et bien évidemment les parents ont été informés.

Vu l'effectif de la classe, le professeur principal, intéressé par la visite, a accepté de participer à notre sortie au titre d'accompagnateur.

Je devais la semaine précédent la visite, consacrer une séance de travaux dirigés à la préparation de cette sortie. Malheureusement, suite à des mouvements de grève, je n'ai pu le faire rapidement que le jour même après avoir distribué :

⇒ *un polycopié sur les différentes juridictions françaises et les acteurs de la justice (annexe 6) : rappels du cours « l'organisation judiciaire » ;*

⇒ *un questionnaire sur la visite (annexe 7);*

⇒ *de strictes consignes de discipline ont été données. Elles étaient nécessaires étant donné le nombre et la personnalité des « visiteurs ».*

LE TRAVAIL DEMANDE :

Préalablement à la sortie, les élèves ont été informés sur le fait qu'un travail devrait être réalisé à l'issue de la visite.

J'ai pris soin d'expliquer dès le départ que des traces écrites devaient matérialiser la sortie.

⇒ *d'une part, pour favoriser leur attention et leur concentration durant la visite,*

⇒ *d'autre part, pour développer leurs capacités et leurs connaissances en sollicitant les élèves sur un travail de recherche au terme de notre sortie.*

J'ai donc distribué un questionnaire à mes élèves avant l'audience au tribunal (annexe 7), leur permettant par la suite de me rendre *un compte rendu structuré* de notre visite. Les éléments de réponse se trouvaient soit dans le cours sur « *l'organisation judiciaire* » (terminé en décembre), soit lors de la visite, soit encore par le biais d'une *recherche personnelle* de documentation.

Le travail demandé devait être réalisé seul ou à plusieurs (maximum trois) durant leur temps libre.

3. DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

LA SORTIE AU TRIBUNAL :

Dès l'ouverture des portes, les élèves sont entrés et se sont placés par affinité. Le greffier informé de l'effectif de la classe a rappelé au public les strictes consignes de silence.

Curieux et impressionnés, les lycéens ont écouté *avec attention* les affaires jugées tout en prenant des notes.

Au cours de la visite, j'ai pu constater que les affaires jugées attiraient *la curiosité* des élèves. Notamment : le rôle des différents personnages composant la cour, mais aussi, le titre et la fonction de ceux ayant laissé leur place vacante. Ils voulaient savoir pourquoi des sièges n'étaient pas occupés.

ELABORATION DU COMPTE RENDU :

A ma grande satisfaction, **l'implication et la motivation** de certains élèves ont dépassé largement mes espoirs. En effet, des ressources documentaires auxquelles nous n'avions pas fait référence en cours ont été exploitées par quelques élèves (Internet, CDI...).

De plus, il y a eu une certaine **interaction** entre les groupes, et les informations ont été échangées en fonction des différents besoins.

II. CONTINUITÉ ET ÉVALUATION

1. EVALUATION :

Une séance de **travaux dirigés** suivant la sortie au tribunal a été consacrée à un large débat lancé par les élèves sur le bien fondé des peines prononcées, mais aussi sur le comportement de certains professionnels lors du procès.

En effet, nombre d'entre eux ont par exemple émis **des critiques et des doutes** sur le rôle du procureur. Selon leurs termes « *le procureur a dormi du début à la fin du procès* ».

Les lycéens ont également remis en cause les peines prononcées par les juges. Face à de telles critiques, j'ai pu constater qu'ils n'avaient pas compris le réel problème de droit soulevé par l'affaire. Ils s'étaient attachés à des **détails** et à leurs **sentiments** vis-à-vis de la personne jugée sans rechercher l'origine réelle du procès. A ce stade, j'ai pris soin de reprendre l'affaire afin de bien leur montrer quels étaient les éléments à l'origine du litige et qui ont été sanctionnés par les juges.

Les groupes ou les élèves ont été notés en fonction du travail fourni, de leur **implication, et de la qualité** des réponses du questionnaire. J'ai choisi de noter les prestations des élèves car, j'ai souvent constaté, que les devoirs sanctionnés par une évaluation sont réalisés avec plus d'application tant sur le fond que sur la forme.

Par la suite, ce compte rendu a été repris et retravaillé par leur professeur de communication afin de réaliser une activité pour le Bac.

2. PROBLÈMES RENCONTRÉS

PAR LES ELEVES :

⇒ Savoir *gérer le temps de recherche* en dehors des heures de cours pour rendre le travail dans les délais.

⇒ Savoir repérer dans les documents à leur disposition *les informations pertinentes* sans se perdre dans des détails en total désaccord avec l'objectif de départ.

⇒ Savoir *synthétiser et rédiger* les informations sans avoir recours à la paraphrase.

Ce point de difficulté souvent rencontré par les lycéens a également posé des problèmes sur le respect des délais impartis car j'ai à plusieurs reprises demandé aux élèves de retravailler sur leur compte rendu. Mais, j'ai jugé que le temps perdu lié à la correction de ce type d'erreurs ne pourrait leur être que profitable et sûrement à l'origine d'un gain de temps précieux mais à plus long terme.

PAR LE PROFESSEUR :

⇒ Imposer des délais, **sans les modifier** pour quelque raison que ce soit. Malgré les petits problèmes de grève précédemment cités, j'ai pu réussir à les respecter. En l'espèce, seuls quelques élèves ont rendu le travail avec une semaine de retard. J'ai choisi de les pénaliser que d'un point car ce groupe en question avait fait un important travail de recherche. Je les ai pénalisés pour des raisons d'équité par rapport aux autres, mais peu sanctionnés car le travail était considérable.

⇒ Montrer aux élèves n'ayant pas accès chez eux aux nouvelles technologies que l'important était avant tout le fond.

3. BILAN



POINTS NEGATIFS :

La plupart des affaires étaient plutôt courtes, et les diverses plaidoires des avocats *peu dynamiques* et difficilement compréhensibles du fait d'une acoustique déplorable.

POINTS POSITIFS :

⇒ Un comportement **exemplaire** des élèves : à en juger par l'attention manifestée tout au long de la matinée de 8h à 13h, et aux vues de leur compte-rendu, cette expérience apparaît comme véritablement **positive**. D'ailleurs les élèves m'ont fait part de leur désir de retourner au tribunal avant la fin de l'année.

⇒ Certaines affaires ont permis de rappeler des points de cours dont les élèves ne mesurent pas toute l'importance, tel que le problème de la preuve « *c'est ma parole contre la sienne Madame la présidente !* ». D'autres ont permis d'anticiper sur le programme, en découvrant la notion de préjudice moral.

⇒ Enfin, de nombreux élèves ont pu découvrir à l'occasion de cette visite une partie de la société qu'ils ne soupçonnaient pas. Certains n'ont pas manqué dans leur copie de faire état de la **situation de grande précarité** dans laquelle se trouvaient certains accusés.

CONCLUSION :

Globalement, la réalisation de cette activité me semble avoir été profitable aux élèves. Ils parlent aujourd'hui avec plus d'assurance et plus d'aisance lorsque ce type d'élément juridique est abordé en cours. Ils se réfèrent d'ailleurs fréquemment aux situations qu'ils ont pu vivre au cours de la sortie.

Prolonger la visite par la réalisation d'un **compte rendu** a amené les élèves à prendre des initiatives personnelles. Pour satisfaire leur curiosité ils ont dû utiliser divers documents, faire des démarches qui ont permis une **meilleure maîtrise des notions juridiques**.

Les lycéens se sont intéressés à cette activité, d'ailleurs, ils m'ont demandé de les amener au tribunal, mais cette fois pour assister aux audiences de la Cour d'assises.

Fiers de leurs comptes rendus, ils ont pu démontrer qu'ils n'étaient pas « *des sous élèves* » (selon leurs termes), mais qu'ils étaient capables de mener des recherches pour approfondir leurs connaissances, de faire preuve d'organisation, et d'utiliser l'outil informatique.

SECONDE PARTIE :

... vers l'apprentissage de l'univers professionnel

De part leur scolarisation, les élèves connaissent peu le monde économique de manière concrète. Les **aspects théoriques** des divers enseignements ne donnent qu'une image faussée de la réalité.

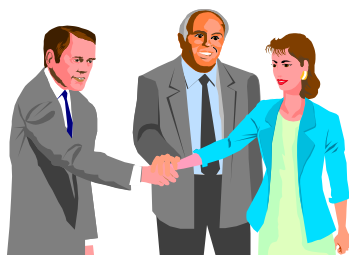
La saturation du marché du travail couplée au phénomène du **chômage** massif à l'heure actuelle en France, contraint les jeunes à poursuivre leurs études et à reculer le plus tard possible leur **insertion professionnelle**, et de la même manière leur **insertion sociale**.

L'école a donc ici un *rôle important* à jouer, notamment en renforçant son lien avec le monde professionnel, mais également en le démystifiant.

Nous allons donc voir dans cette seconde partie, les deux activités pédagogiques que j'ai eu l'occasion, durant toute cette année, de mettre en œuvre avec mes élèves de première STT, mais aussi de BTS, pour arriver à cet objectif *d'intégrer l'apprentissage du monde économique et professionnel* dans l'enseignement théorique de cette matière.

Première activité : *La participation au concours des entreprises cadettes.*

Deuxième activité : *Le suivi d'activités professionnelles en STS.*



PARTICIPATION AU CONCOURS DES ENTREPRISES

CADETTES :

L'apprentissage de l'esprit d'entreprise

Le **concours des « Entreprises Cadettes »** est proposé à tous les élèves de première STT, sachant qu'une entreprise cadette sera gagnante dans chaque académie. Il consiste à la création d'une entreprise fictive autour d'un *produit innovant* devant impérativement répondre à un besoin de consommation finale.

La participation à ce concours des « Entreprises Cadettes » **retrace** l'ensemble des **étapes** nécessaires à la création d'une entreprise, en partant d'une idée innovante jusqu'au ciblage des consommateurs potentiels, au positionnement du produit, à l'organisation de la production et du travail, à la répartition des tâches et des responsabilités, et à la communication publicitaire (annexe 8).

La préparation de ce concours implique donc d'importants *aspects pédagogiques*, notamment dans la construction d'un dossier qui facilite l'application concrète de nombreuses parties du programme d'économie, de droit, de communication et de gestion.

Cette activité permet aux élèves de faire un premier pas dans l'apprentissage du monde économique et professionnel en dévoilant **la complexité et les contraintes**, mais également **la gratification** que l'on peut rencontrer en créant une entreprise.

Ainsi, elle permet aux lycéens d'exprimer leur créativité tout en respectant un règlement strict.

I - DEROULEMENT ET EXPLOITATION PEDAGOGIQUE :

1. LE DEROULEMENT :

Dans un premier temps, après une brève présentation, j'ai proposé à la classe l'idée de **participer** à ce concours des « *Entreprises Cadettes* ». Pratiquement l'ensemble des élèves est apparu motivé par ce travail.

J'ai donc mis en place cette activité, avec la classe entière, à la mi-janvier, lors des Travaux dirigés, pendant pratiquement 3 mois, du fait notamment des grèves qui ont retardé notre échéance fixée au départ à fin mars.

Les élèves se sont formés par affinité **en groupe** de 3 à 5 personnes maximum qui ont donné naissance à neuf entreprises cadettes autour de divers produits ou services innovants, comme par exemple : un téléphone portable avec une batterie solaire, un service de livraison de cassettes vidéos à domicile, un réfrigérateur à plateaux tournants, une brosse à cheveux avec diffusion de gel, une machine à coiffer automatique...etc...

Le travail les a dans l'ensemble intéressés, bien que certains soient apparus *moins motivés*.

2. L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE :

Les objectifs de cette activité étaient simples et à la fois complexes. En effet, j'ai voulu par ce concours **donner le goût** à mes élèves de se **lancer dans l'aventure** que représente la création d'entreprise.

Notre environnement économique actuel étant sujet à de nombreuses turbulences, notamment au niveau du marché du travail, il m'a semblé important de montrer à ma classe que l'on pouvait très bien créer son propre emploi et se lancer dans divers projets qui nous tiennent à cœur.

La création d'entreprise peut être une manière de prolonger une passion et de vivre autrement le travail.

Par le biais de cette activité, j'ai donc voulu leur montrer que la création d'entreprise était :

- ⇒ une aventure *risquée mais gratifiante*,
- ⇒ une aventure qui ne se prépare pas seul : d'où l'importance d'une équipe de personnes avisées qui nous *soutient* et nous *conseille*,
- ⇒ une aventure qui passe toujours par la *construction* d'un dossier mercatique et financier solide (analyse du marché, positionnement des produits...),
- ⇒ enfin, une aventure qui nécessite un *créateur compétent* aussi bien au niveau technique qu'au niveau de la gestion.

D'autre part, cette activité m'a permis de développer des supports pédagogiques pour mon cours et de revoir des **notions théoriques** du programme d'économie et de droit.

En effet, la création d'un « *logo* » pour chaque entreprise par exemple, m'a permis de raccrocher cette notion au cours de droit sur les « *éléments constitutifs d'un fonds de commerce* ». De même, la partie du concours sur les compétences et les qualités recherchées pour le personnel, m'a permis de faire le lien avec le cours d'économie sur « *l'organisation du travail* ».

Face à la création d'un nouveau **produit innovant**, quelques élèves, « *soucieux* » qu'on leur « *vole* » leur projet, m'ont posée la question de la protection de l'innovation. Je leur ai donc expliqué que toute entreprise pouvait se protéger par le recours à l'INPI, organisme dont nous avons parlé en cours. Malgré tout, certains ont exprimé des craintes à propos de l'utilisation de leurs dossiers, pensant que la création de leurs produits fictifs pourraient être à l'avenir exploités par des entreprises existantes.

II - BILAN :

1. POINTS NEGATIFS :



Ce concours des « entreprises Cadettes » apparaît comme une activité **assez lourde** à mener aussi bien au niveau de la **gestion du temps**, que de la **gestion** à la fois du **nombre d'élèves**, des **professeurs impliqués**, et des diverses « étapes » à franchir pour construire les dossiers (annexe 8).

La participation aux « *entreprises cadettes* » s'est décidée beaucoup trop tard. En effet, ce n'est qu'en décembre lors d'une intervention à l'IUFM présentant clairement les objectifs de ce concours, que j'ai été séduite par cette activité et que je me suis décidée à la proposer à mes élèves. L'organisation de l'équipe pédagogique autour de ce projet a été plutôt difficile à mettre en œuvre, ce qui a d'autant plus retardé son lancement.

De cette manière, pour deux raisons essentielles, je n'ai pas pu *respecter les délais* que je mettais fixés avec mes élèves pour terminer et rendre les dossiers.

Tout d'abord, le mouvement social du mois de mars qui a touché en particuliers mon lycée Jean Lurçat a profondément entravé le bon déroulement des séances. Ainsi, les grèves et la fermeture de l'accès au salle ne m'ont pas permis de terminer à temps. Les dossiers de mes élèves sont donc à l'heure actuelle en cours d'achèvement.

D'autre part, la partie du concours (simulation sur informatique), que j'ai déléguée, n'a pu être réalisée, car ces incidents, ayant engendré un certain retard, ont contraint mon collègue à finir en priorité son programme.

A l'avenir, il est donc souhaitable de s'inscrire au concours *dès le début de la rentrée*, ce qui permettrait de maintenir plus aisément les délais fixés, et d'utiliser cette activité plus profondément dans *l'illustration des cours*. Ainsi, les chapitres relatifs à la mercatique pourraient être traités avant ceux consacrés à la production par exemple, afin que les élèves aient plus d'éléments de réponse dans leurs cours.

Enfin, j'ai organisé cette activité sur des séances de travaux dirigés d'une heure par semaine, mais on pourrait **optimiser la gestion du temps** sur des journées complètes, afin d'améliorer **l'implication des élèves** sur cette période plus courte.

En effet, le travail réalisé étape par étape engendre généralement une certaine lassitude des élèves. Un atelier d'une journée, avec l'aide du professeur de gestion, de communication et d'économie-droit, permettrait une meilleure synergie de l'équipe pédagogique, mais aussi une amélioration de l'encadrement des élèves, une vision globale et cohérente du projet, et enfin, une plus forte concentration et motivation des participants.

2. POINTS POSITIFS :

Tout d'abord, cette activité a permis aux élèves *d'exprimer leur créativité* grâce notamment à la recherche active d'un produit innovant sur le marché, mais également d'une présentation personnalisée des dossiers. De la même manière, les élèves ont pu découvrir et mesurer concrètement les difficultés et les enjeux qu'engendre le lancement d'une entreprise.

Face à la richesse des enseignements induits, ce concours des « Entreprises Cadettes » représente donc un **support pédagogique** de choix par rapport au référentiel d'économie-droit, mais aussi pour le programme de communication-organisation et de gestion-informatique.

Enfin, cette activité a permis **de consolider** ou **de créer** des liens dans la classe par le biais du travail en groupe.

CONCLUSION :

Nous pouvons souligner que ce travail collectif a favorisé la *socialisation de la classe*, grâce notamment à la mise en commun des problèmes, la prise de décision collective et concertée ; ce qui a dévoilé les différences et les complémentarités de chacun, autant de sources et d'enrichissement pour chacun.

Cette activité a donc permis de développer des **savoirs, des savoirs-faire**, mais aussi **des savoirs-être**.

SUIVI DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES D'ELEVES DE

CLASSE DE STS :

L'intégration concrète au monde professionnel

Les différentes filières de STS m'ont toujours attirées car elles allient un enseignement **professionnel**, par le biais des divers stages obligatoires, et **théorique**, par l'enseignement qui y est dispensé. C'est donc bien dans ces sections que l'on retrouve le plus important métissage de formations jouant sur ces deux niveaux.

Mon stage en pratique accompagnée m'a donc amenée à réaliser un projet au sein d'une classe de Section de Technicien Supérieur en Force de Vente, notamment au niveau du *suivi des activités* de ces élèves.

En effet, cette filière exige que les étudiants réalisent différentes activités liées à leur **environnement économique extérieur**, ainsi que des stages professionnels. Ces activités font l'objet d'un rapport, mais également d'une soutenance orale. Il est donc important pour les élèves de présenter à l'examen un rapport satisfaisant avec une expression orale claire et synthétique.

J'ai donc accompagné Mr Gilbert DUTREN dans le **suivi des activités** de ces élèves STS Force de Vente, et en particulier *un groupe de deux élèves* qui a mis en œuvre une action très intéressante touchant le domaine de la mercatique. En effet, après un entretien avec la directrice de l'Association Sportive de Gymnastique de Perpignan, mes élèves ont eu pour mission de trouver des sponsors afin de financer le Championnat de France de Gymnastique devant se dérouler dans cette même ville.

I. PRESENTATION DU TRAVAIL EFFECTUE

J'ai d'abord effectué un travail de **méthodologie** avec mon groupe d'élèves afin de déterminer une structure cohérente pour la rédaction de leur rapport. Nous avons suivi la grille proposée point par point, et nous en avons élaboré le contenu.

Dans un second temps, nous avons travaillé sur **l'outil informatique**, afin de commencer la présentation du rapport. Je me suis très vite aperçue que mes élèves maîtrisaient très mal le **logiciel Word**, qui apparaît pourtant comme étant le logiciel de traitement de texte le plus usuel.

J'ai donc pris deux séances pour leur faire un rapide topo sur l'ensemble des manipulations permises par ce logiciel, comme par exemple « *justifier* » un texte (c'est-à-dire aligner les écritures de chaque côté de la page).

Après avoir avec le groupe d'élèves ciblé notre marché, je les ai aidés par la suite à créer **quelques outils de mercatique**, comme par exemple un guide d'entretien téléphonique, un catalogue sponsor, des fiches prospects...etc...(annexe).

Enfin, je leur ai donné quelques conseils sur le passage à l'oral lors de l'épreuve : tenue vestimentaire, sourire, présentation claire avec des visuels, parler doucement sans se précipiter...etc... J'ai par la suite assisté au jury blanc de leur oral, qui s'est relativement bien passé.

II. ANALYSE PEDAGOGIQUE

Ce travail de suivi d'activité d'un groupe de STS Force de Vente a été très enrichissant, et m'a conduit à élaborer une réflexion sur plusieurs axes.

Tout d'abord, l'intérêt de ce type d'apprentissage par le biais de diverses activités liées au monde économique extérieur, réside dans l'idée de **l'intégration** des élèves dans un **univers professionnel**.

Le Brevet de Technicien Supérieur étant un diplôme qui selon les textes atteste d'une **qualification professionnelle**, il m'a paru primordial dans le suivi des activités de mes élèves que l'enseignant encadre ce **lien entreprise-école**.

En effet, le rôle du professeur dans ces sections est d'assurer la meilleure intégration possible de l'élève dans l'entreprise. La découverte de ce monde professionnel étant sujet à tant **de craintes et de réticences**, que l'enseignant prend une place importante pour permettre une **cohésion**, mais aussi une **cohérence** entre l'entreprise et l'école. Il doit également **rassurer** en permanence les élèves face à des obstacles qu'ils ne connaissaient pas encore ou qu'ils ne s'imaginaient même pas.

Ainsi, les élèves tout juste sortis de l'enseignement secondaire manquent parfois de **recul** par rapport à leurs études, mais également **d'autonomie** dans leur travail, et **d'assurance** face aux professionnels. Le travail de l'enseignant dans le cadre du suivi des activités des élèves est donc bien de les aider à **s'affirmer** au sein de l'entreprise et à **affronter** ce nouvel univers avec tous les atouts en main.

De la même manière, l'élaboration du rapport d'activité doit permettre à l'enseignant de donner une démarche intellectuelle à ses élèves en leur apprenant à réfléchir sur un projet fixé.

Il ne doit pas avoir une attitude excessivement directive, afin que les étudiants puissent librement construire leur rapport selon une logique qui est la leur et non empruntée à des manuels scolaires. Ayant préparé eux-mêmes leur rapport, leur travail sera donc plus gratifiant et plus convaincant à l'oral.

L'enseignant a donc ici **un rôle de soutien et d'accompagnement** des élèves vers le monde professionnel extérieur. Il doit constamment veiller à ce qu'une **relation de confiance** se développe entre l'entreprise et les élèves, afin que leurs angoisses face à ce nouveau univers, s'estompent progressivement.

CONCLUSION :

Le travail que l'enseignant effectue au travers du suivi des activités des élèves en STS m'est apparu comme passionnant puisqu'il donne à l'élève l'image d'une personne non plus chargée d'inculquer **uniquement un savoir**, mais également de l'éduquer et de contribuer à son **insertion professionnelle et sociale**.

CONCLUSION GENERALE

En conclusion, nous pouvons dire que ces diverses activités pédagogiques, présentées dans ce mémoire, m'ont permis de constater les vertus d'une *découverte progressive* du monde économique et juridique vers un *apprentissage* en profondeur de l'univers professionnel, dans les enseignements d'économie-droit de première STT et de la filière STS.

La mise en œuvre d'une telle **démarche** visant à pénétrer de façon empirique le monde judiciaire et économique, au travers d'expériences personnelles, de rencontres et de discussions, rentre dans ce cadre, puisqu'elle permet à l'élève de se forger de manière autonome une *opinion* et de mettre en scène ses *propres représentations*.